

Conseil municipal extraordinaire du 29 04 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le **25 avril 2026** conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 19 heures 03

ETAIENT PRESENTS : HALLET Anne-Hélène, ANDRE Loïc, ARTHUR Marie, BENOIT Sally, CORBEL Thomas, DELARUE Gilles, LE BELLEGUY David, LE QUELLENNEC Gaëlle, LE MOAL Anne-Marie, MICHEL Fabien, PETIT Céline, PINÇON Gwendal, SERANDOUR Sandrine, TEFFO Cédric,

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : CHRISTIEN Julie par ARTHUR Marie

ETAIENT ABSENTS :

INVITES : CLIDI Benjamin

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

SECRETAIRE DE SEANCE : ARTHUR Marie

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame Le Maire fait un appel à l'ordre sur le bon fonctionnement du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :
Demande de location pour une Association extérieure.

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- 1. Budget primitif communal 2026**
- 2. Budget primitif lotissement 2026**
- 3. Demande de location de la Salle des Fêtes pour une Association extérieure**
- 4. Informations Générales**

1. Budget Primitif 2026 de la commune

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Madame Le Maire présente le budget primitif 2026 de la Commune établi suite à la commission finance du 15 avril 2026 puis du conseil municipal du 24 avril 2026.

Madame le Maire rappelle qu'un budget se fabrique à partir d'estimations et de prévisions : on maximise les dépenses et on minimise les recettes, afin de ne pas avoir de surprise

La fongibilité des crédits (Norme comptable M57)

L'assemblée délibérante peut autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

- Les taux sont fixés à l'occasion du vote du budget, et peuvent être différents selon les sections.
- Les décisions de virements de crédits sont soumises à l'obligation de transmission au représentant de l'État.
- Une décision modificative sera nécessaire si les besoins de virement excèdent le plafond de fongibilité accordé par l'assemblée délibérante.

Il est proposé d'autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le budget primitif 2026 est présenté en détail dans le rapport de présentation budgétaire joint en annexe.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget total 2025	CA 2025	BP 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 359 381,80 €	1 131 359,95 €	1 338 959,38 €
Ch. 011	Charges à caractère général	317 032,60 €	313 064,61 €	273 930,00 €
Ch. 012	Charges de Personnel	553 209,89 €	543 795,69 €	526 075,35 €
Ch. 014	Atténuation de produits	30 368,73 €	26 449,73 €	26 133,08 €
Ch. 65	Autres charges gestion courante	211 962,67 €	211 729,09 €	60 840,00 €
Ch. 66	Charges financières	16 400,00 €	15 122,72 €	10 479,00 €
Ch. 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	530,00 €	1 000,00 €
Ch. 68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	5 476,65 €	5 464,40 €	1 952,75 €
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 603,21 €	15 203,71 €	114 763,32 €
Ch. 023	Virement section d'investissement	207 328,05 €	0,00 €	323 785,88 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 359 381,80 €	1 331 093,11 €	1 338 959,38 €
Ch.013	ATTENUATION DE CHARGE	23 792,49 €	37 056,16 €	3 000,00 €
Ch.70	PRODUIT GEST. COURANTE	82 152,51 €	79 127,44 €	63 748,00 €
Ch.73	IMPOTS ET TAXES	73 000,00 €	63 307,04 €	59 304,00 €
Ch.731	FISCALITÉ LOCALE	581 329,00 €	566 806,50 €	574 595,00 €
Ch.74	DOTATIONS SUBVENTIONS	359 455,80 €	350 432,32 €	365 539,00 €
Ch.75	AUTRES PRODUITS GESTION	83 000,00 €	90 640,62 €	94 534,00 €
Ch.76	PRODUITS FINANCIERS	- €	0,00 €	0,00 €
Ch.77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 000,00 €	17 674,24 €	7 000,00 €
Ch.042	OP TRANSFERT ENTRE SECTION	21 603,21 €	0,00 €	114 763,32 €
Ch.002	EXCEDENT REPORTE	126 048,79 €	126 048,79 €	56 476,06 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget total 2025	CA 2025	RAR 2025	TOTAL BP 2026 (propositions nouvelles + RAR)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		512 060,22 €	302 517,84 €	112 244,93 €	724 393,26 €
Ch. 001 RESULT INVEST REPORTÉ		43 032,56 €	43 032,56 €		132 605,17 €
Ch.16 EMPRUNT ET DETTES		94 500,00 €	86 300,23 €	0,00 €	86 209,11 €
Ch. 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		16 956,00 €	9 984,00 €	5 040,00 €	29 418,00 €
Ch. 204 SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES		21 902,83 €	21 902,83 €	0,00 €	17 269,85 €
Ch. 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		165 268,95 €	24 874,49 €	107 204,93 €	327 812,41 €
Ch. 23 IMMOBILISATIONS EN COURS		126 949,27 €	116 423,73 €	0,00 €	0,00 €
Ch. 040	Ch. 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	21 603,21 €	0,00 €	0,00 €	114 763,32 €
Ch. 041	TOTAL CHAPITRE 041 Opérations d'ordre de transfert entre section	21 847,40 €	0,00 €	0,00 €	16 315,40 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		516 347,12 €	169 912,67 €	101 593,00 €	724 393,26 €
Ch. 001 RESULT INVEST REPORTÉ		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ch. 10 DOTATIONS		100 194,92 €	106 200,74 €	0,00 €	166 435,66 €
Ch. 13 Subventions d'investissement		41 509,00 €	25 416,00 €	16 593,00 €	16 593,00 €
Ch. 16 EMPRUNTS		106 125,97 €	353,65 €	85 000,00 €	85 000,00 €
Ch. 27 Autres immobilisations financières		22 738,57 €	22 738,57 €		0,00 €
Ch. 021 VIR SECT FCT		207 328,05 €	0,00 €		323 785,88 €
Ch.024	Produit de cession d'actif (reprise tracteur tondeuse)				1 500,00 €
Ch. 040 Opérations d'ordre entre sections		16 603,21 €	15 203,71 €		114 763,32 €
Ch. 041 Opérations d'ordre entre sections		21 847,40 €	0,00 €		16 315,40 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour et 3 voix contre :

- VOTE le budget principal 2026 par nature :
 - o Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - o Au niveau du chapitre pour la section investissement
 - o Au niveau de l'opération pour les Restes à réaliser
- ADOPTE le budget primitif 2026 de la Commune comme présenté ci-dessus
- AUTORISE Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Décision

Pour : 12	Abstention :	Contre : 3
-----------	--------------	------------

2. Budget Primitif 2026 du lotissement

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

Madame Le Maire présente le budget primitif 2026 du lotissement tel qu'élaboré sur la base des conseils auprès des services de la DGFIP et présentée lors de la commission finance du 15 avril 2026 puis du Conseil Municipal du 24 avril 2026.

Il est proposé d'adopter le budget primitif comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	CA 2025	BP 2026
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		215 935,10	182 544,26	204 102,43
Ch. 011	Charges à caractère général	104 000,00	81 280,83	82 300,00
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre	101 263,43	101 263,43	99 263,43
Ch. 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la	5 333,33		
Ch. 65	Autres charges de gestion courante	5,01		22 539,00
Ch. 66	Charges financières	5 333,33		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		215 935,10	207 818,26	204 102,43
Ch. 002	Résultat d'exploitation reporté			25 274,00
Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre	99 263,43	99 263,43	99 263,43
Ch. 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la	5 333,33		
Ch. 75	Autres produits de gestion courante	111 338,34	108 554,83	5,00
Ch. 77	Produits spécifiques			79 560,00

SECTION D'INVESTISSEMENT		BP 2025	CA 2025	BP 2026
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		200 526,86	99 263,43	198 526,86
Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	101 263,43		99 263,43
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	99 263,43	99 263,43	99 263,43
RECETTES D'INVESTISSEMENT		200 526,86	101 263,43	198 526,86
Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 263,43	101 263,43	99 263,43
Ch. 016	Emprunts et dettes assimilés	99 263,43		99 263,43

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour et 3 voix contre :

- APPROUVE le budget primitif 2026 du lotissement

Décision

Pour : 12	Abstention :	Contre : 3
-----------	--------------	------------

3. Demande de location de la Salle des Fêtes pour une Association extérieure

Rapporteur : Anne-Hélène HALLET

L'association Moov' Attitude a demandé de louer la Salle des Fêtes pour les 3 dates suivantes :

30 avril, 7 mai et 11 juin 2026 de 18h00- 21h15 en raison d'une indisponibilité de leur salle habituelle.

Madame Le Maire propose la gratuité de la grande Salle des Fêtes pour ces 3 dates.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ACCORDE la gratuité pour L'association Moov' Attitude de la Grande Salle de la Salle des Fêtes le 30 avril, 7 mai et 11 juin 2026 de 18h00- 21h15

Décision

Pour : 15	Abstention :	Contre :
-----------	--------------	----------

FIN DE SEANCE à 20H06

Liste des délibérations

202627	Budget primitif 2026 de la commune
202628	Budget primitif 2026 du lotissement
202629	Demande de Location de la Salle des Fêtes pour une association extérieure

4. Informations générales

- Intervention de Monsieur Clidi, Conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP qui a présenté la situation financière de la commune.
- Prochain Conseil Municipal le Mercredi 6 mai à 2026 à 20h00

Procès-verbal affiché en Mairie le